

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2017**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 34

Convocation du Conseil Municipal :  
le 07/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 20/11/2017

**Délibération n° D-2017-414**

**Finances - Budget principal et budgets annexes - Décision  
modificative n°2 (exercice 2017)**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Elodie TRUONG

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

**Excusés :**

Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Fatima PEREIRA.

**Direction des Finances**

**Finances - Budget principal et budgets annexes -  
Décision modificative n°2 (exercice 2017)**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre de l'exécution du budget primitif 2017, il est proposé à l'assemblée délibérante d'adopter la décision modificative n°2 en vue de procéder à des ajustements budgétaires concernant le budget principal et les budgets annexes.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter, au titre de l'exercice 2017, la décision modificative n°2 pour le budget principal et les budgets annexes.

**LE CONSEIL  
ADOpte**

Pour :	33
Contre :	1
Abstention :	8
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON

20  
17

## DECISION MODIFICATIVE N°2

---

## *Sommaire*

### Le Budget Principal

- Synthèse des grands équilibres de la DM n°2
- Détail des ajustements de la section de fonctionnement
- Détail des ajustements de la section d'investissement

### Les Budgets annexes

- Le budget annexe Stationnement
- Le budget annexe Parc de Noron
- Le budget annexe Crématorium
- Le budget annexe Chaufferie Bois des Brizeaux
- Le budget annexe Pompes Funèbres
- Le budget annexe Lotissement ZAE Les champs de l'Arrachis
- Le budget annexe Lotissement Les Champs de l'Ormeau

### Le budget de la régie à autonomie financière Energies Renouvelables

## Synthèse des mouvements proposés à la DM de novembre

Cette décision modificative permet d'ajuster la programmation en tenant compte :

- du déroulement opérationnel des actions,
- des engagements juridiques pris ou qui pourront l'être d'ici la fin de l'année,
- des prévisions de recettes actualisées par rapport au niveau de réalisation constaté.

Cette actualisation de la programmation permet d'ajuster le volume d'emprunt nécessaire au financement des dépenses inscrites au budget.

<i>En K€</i>	Solde des mouvements en <b>Dépenses</b>	Solde des mouvements en <b>Recettes</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>971,5</b>	<b>971,5</b>
Dont Réel	191,5	971,5
Dont Ordre	780,0	
<b>Investissement</b>	<b>-792,9</b>	<b>-792,9</b>
Dont Réel	-2 043,0	-2 823,0
Dont Ordre	1 250,1	2 030,1

**Y compris une réduction du volume d'emprunt  
inscrit au Budget de - 2 595 K€ pour équilibrer la DM**

## Solde des mouvements : + 971,5 K€ en recettes réelles

### Principaux ajustements :

**Le FPIC** est ajusté conformément aux montants notifiés : + 426,5 K€ en recettes, 107,4 K€ à inscrire parallèlement en dépenses,

**Les produits des contributions directes** ont été ajustés suite à la notification des bases définitives +230 K€,

**Les produits de la Taxe sur La Publicité Extérieure**, programmés avec prudence au BP sont ajustés de +150 K€ au regard des montants réalisés.

Un reversement lié au solde de clôture du BA champs de l'Arrachis. (+98,5 K€)

En K€	Recettes en -	Recettes en +	Total Recettes
Produits des services et des domaines	-30,0	6,0	-24,0
Impôts et taxes	-25,0	861,8	836,8
Contributions directes		230,0	230,0
Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)		426,5	426,5
Taxe locale sur la publicité extérieure		150,0	150,0
Droit de stationnement	-25,0		-25,0
Autres impôts		55,2	55,2
Dotations et autres participations	-34,0	60,0	26,0
Emplois aidés		50,0	50,0
Dotation sécurisées	-14,0		-14,0
Participations financières	-20,0	10,0	-10,0
Autres produits de gestion courante	0,0	98,5	98,5
Reversement excédent budget annexe Lotissement ZAE les Champs de l'Arrachis		98,5	98,5
Produits exceptionnels	0,0	0,2	0,2
Atténuation de charges	0,0	34,0	34,0
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS A LA DM n°2</b>	<b>-89,0</b>	<b>1 060,5</b>	<b>971,5</b>

## Solde des mouvements : 191,5 K€ en dépenses réelles

### Principaux ajustements :

**Masse salariale** : Abondement de crédits destiné aux remplacements et apprentis + 222,4 K€.

**Dépenses d'énergie** revue à la hausse +165 K€ notamment du fait de l'augmentation des tarifs.

**Alimentation dans les écoles et centres de loisirs** : prise en charge de régularisations liées à un retard de facturation de la part de plusieurs fournisseurs (+124,4K€).

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
Charges à caractère général	<b>-201,1</b>	<b>375,0</b>	<b>173,9</b>
Energie - électricité		165,0	165,0
Alimentation		124,4	124,4
Contrat de prestation de service	-107,0	24,4	-82,6
Frais d'affranchissement		22,0	22,0
Honoraires		14,0	14,0
Versement à des organismes de formation		10,5	10,5
Autres services extérieurs	-40,0		-40,0
Concours divers	-20,5		-20,5
Achat de prestation de service	-10,0		-10,0
Autres ajustements de crédits	-23,6	14,7	-8,9
Masse salariale		<b>222,4</b>	<b>222,4</b>
Atténuation de produits	<b>0,0</b>	<b>107,4</b>	<b>107,4</b>
FPIC (reversement)		107,4	107,4
Subventions et participations	<b>-192,1</b>	<b>32,5</b>	<b>-159,6</b>
Subvention aux organismes de droit privé	-50,7	22,5	-28,2
Contribution au CNFPT	-84,0		-84,0
Autres contributions obligatoires	-28,8		-28,8
Subvention autres organismes	-21,0		-21,0
Subvention CAN		10,0	10,0
Autres charges de gestion courante	-7,6		-7,6

## Solde des mouvements : 191,5 K€ en dépenses réelles

### Principaux ajustements (suite) :

#### - Ajustement à la baisse des subventions d'équilibre des budgets annexes :

Parc de Noron (- 51,7 K€)

Stationnement (- 107,9 K€)

(cf. budgets annexes).

- Ajustements liés à la régularisation et la clôture du budget annexe Champs de l'Ormeau (+ 93,9 K€)

En K€	Dépenses en -	Dépenses en +	Total Dépenses
Subventions du budget principal aux budgets annexes	-159,6	93,9	-65,7
Budget annexe Stationnement	-107,9		-107,9
Budget annexe Parc de Noron	-51,7		-51,7
Budget annexe Lotissement Les Champs de l'Ormeau		93,9	93,9
Charges financières	-10,0	0,0	-10,0
Charges exceptionnelles		23,1	23,1
Titres annulés sur exercice antérieur		23,1	23,1
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS</b>	<b>-562,8</b>	<b>854,3</b>	<b>291,5</b>
<b>DEPENSES IMPREVUES</b>	<b>-100,0</b>		<b>-100,0</b>
<b>TOTAL DES MOUVEMENTS INSCRITS A LA DM n°2</b>	<b>-662,8</b>	<b>854,3</b>	<b>191,5</b>

**Solde des mouvements : - 2 043 K€ en dépenses et - 228 K€ en recettes réelles**

### En dépenses :

Les crédits ont été ajustés au plus près de la réalité des projets, en tenant compte du solde des opérations ou du résultat des consultations pour les marchés et en fonction du calendrier de réalisation de certaines opérations.

Tous les crédits non engagés en 2017 seront reportés au BP 2018 (c'est le cas pour environ 1 318 K€).

Parallèlement, certaines opérations nécessitent l'inscription de crédits avant la fin de l'année 2017: + 200 K€ pour les travaux sur le site E. Bèche dans le cadre de la mutualisation des Systèmes d'Information avec la CAN.

	en K€	DEPENSES	RECETTES
<b>URBANISME ET HABITAT</b>		<b>-1 216,31</b>	<b>-73,79</b>
<b>2 ACTION FONCIERE</b>		<b>-45,00</b>	
Chemin Sèvres Amont		-30,00	
Divers		-15,00	
<b>3 DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENTS URBAINS</b>		<b>-1 141,31</b>	<b>-73,79</b>
Place et rue de l'Hôtel de Ville		-49,63	
Les Halles		-682,00	
OPAH-RU		-92,60	
Verrière passage du commerce		-28,00	
ORU		-2,18	
ZAC Terre de Sport		7,10	
Stationnement		35,00	
Parc Naturel Urbain		-31,00	
Brèche		-30,00	18,37
Ouvrages hydrauliques et rivières		-198,00	-92,16
Requalification des entrées de ville		-70,00	
<b>4 HABITAT</b> (Chaufferie Bois les Brizeaux)		<b>-30,00</b>	<b>0,00</b>
<b>SECURITE PUBLIQUE</b>		<b>-160,39</b>	<b>-50,00</b>
Vidéo protection centre ville		-119,06	-50,00
Schéma communal de défense incendie		-41,33	

Le volume des dépenses d'investissement se réduit de 1 936 K€, auxquels il convient d'ajouter l'ajustement à la baisse de l'amortissement du capital (- 79 K€). Globalement, le volume des **dépenses d'investissement se réduit de 2 043 K€.**

**En recettes** les ajustements correspondent à des prévisions qui ne se réaliseront pas en 2017 ou s'avèrent moins élevées que prévues. Par ailleurs, la régularisation comptable et la clôture des budgets annexes de lotissement induisent une diminution d'environ 100 K€ de recettes prévues initialement.

**Globalement, le volume des recettes d'investissement se réduit de 228 K€.**

	en K€	DEPENSES	RECETTES
<b>ESPACES ET BATIMENTS PUBLICS</b>		<b>-280,59</b>	<b>-70,89</b>
<b>7 INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC (hors opérations spécifiques)</b>		<b>-209,78</b>	<b>-90,89</b>
Voirie		-173,55	-143,93
Mobilité et éclairage public		-16,00	32,49
Espaces verts et naturels		-11,33	
Opérations d'aménagement		1,07	20,55
Crédits de quartiers		-9,97	
<b>8 PATRIMOINES HISTORIQUES ET CULTUELS</b>		<b>-10,00</b>	
<b>9 AUTRES EQUIPTS OPERATIONS TRANSV.</b>		<b>-60,81</b>	<b>20,00</b>
Autres équipements		-2,50	20,00
Créances sur périls		-58,31	
<b>10 SCOLAIRE ET PERI-SCOLAIRE</b>		<b>-38,29</b>	
<b>12 SPORT</b>		<b>-59,10</b>	<b>-29,17</b>
<b>13 EQUIPEMENTS CULTURELS</b>		<b>14,98</b>	
Le Moulin du Roc		17,00	
Equipement, résidence d'artistes		-2,02	
<b>LES RESSOURCES</b>		<b>-224,31</b>	<b>-36,20</b>
<b>14 SYSTÈME D'INFORMATION</b>		<b>-225,72</b>	<b>0,00</b>
<b>15 SERVICES MUNICIPAUX - TRAVAUX</b>		<b>45,54</b>	<b>-36,20</b>
Pôle technique		-80,08	-36,20
Pôle administratif		125,61	
<b>16 SERVICES MUNICIPAUX - EQUIPEMENTS</b>		<b>-44,13</b>	
<b>Total</b>		<b>-1 964,00</b>	<b>-260,04</b>
Opérations financières		-79,00	32,04
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>-2 043,00</b>	<b>-228,00</b>

Pour mémoire, l'évolution du volume d'emprunt inscrit au budget 2017 est la suivante (en K€) :

Emprunts BP 2017	11 805
Emprunt 2016 « restant à réaliser »	2 000
Ajustement au BS	-3 080
Ajustement DM n°2	-2 595
<b>Montant total inscrit au budget 2017 =</b>	<b>8 130</b>
<i>dont emprunts nouveaux 2017</i>	6 130

Compte tenu du niveau de trésorerie aucun emprunt ne devrait être encaissé d'ici la fin de l'année 2017.

L'emprunt de 2 000 K€ souscrit fin 2016 sera à nouveau reporté en 2018 . Le contrat permet en effet d'envisager une mobilisation d'ici novembre 2018.

## Budget annexe Stationnement

<i>En K€</i>	Solde des mouvements en Dépenses	Solde des mouvements en Recettes
--------------	--	--

<b>Exploitation</b>	<b>-107,90</b>	<b>-107,90</b>
Dont Réel	42,00	-107,90
Dont Ordre	-149,90	0,00

<b>Investissement</b>	<b>-170,40</b>	<b>-170,40</b>
Dont Réel	-171,00	-21,10
Dont Ordre	0,60	-149,30

Des crédits sont inscrits dans le cadre de régularisations comptables (42 K€).

Des projets d'investissement sont reconsidérés ou ont été réalisés pour un montant inférieur aux prévisions, ce qui permet de libérer des crédits.

Des ajustements sont prévus au niveau des amortissements (10 K€ environ).

**Globalement, la subvention du budget principal peut être réduite de 107,9 K€.**

## Budget annexe Parc de Noron

<i>En K€</i>	Solde des mouvements en Dépenses	Solde des mouvements en Recettes
<b>Fonctionnement</b>	<b>-51,70</b>	<b>-51,70</b>
Dont Réel	24,40	-51,70
Dont Ordre	-76,10	0,00
<b>Investissement</b>	<b>-67,61</b>	<b>-75,11</b>
Dont Réel	-68,60	0,00
Dont Ordre	0,99	-75,11

Une enveloppe de + 4 K€ est prévue pour assurer le remplacement de personnels et permettre le fonctionnement du centre de rencontre d'ici la fin de l'année.

Un ajustement de + 20,4 K€ pour la prise en charge de la TVA non récupérable.

Les crédits d'investissement initialement prévus pour le pavillon des boulistes sont abandonnés (- 75 K€)

**Globalement, la subvention du budget principal peut être réduite de 51,7 K€.**

## Budget annexe Crématorium

En fonctionnement, il est prévu un ajustement de + 37 K€ sur la masse salariale avec une réduction équivalente sur les charges à caractère général.

En investissement, les ajustements de crédits sont purement comptables dans le cadre de l'intégration de l'actif au patrimoine de la Ville.

## Budget annexe Pompes Funèbres

En fonctionnement, il est prévu un ajustement de + 0,7 K€ sur la masse salariale avec une réduction équivalente sur les charges à caractère général.

## Budget annexe Chaufferie Bois des Brizeaux

Les ajustements concernent l'abandon en 2017 des travaux d'amélioration du réseau de chaleur avec en parallèle l'annulation de la recette provenant du budget principal.

## Budgets annexes Arrachis et Champ de l'Ormeau

Il s'agit des inscriptions nécessaires à la régularisation de la comptabilité de ces opérations désormais achevées, dans le but de clôturer ces budgets à fin 2017. Ces écritures se soldent par :

En fonctionnement : Un reversement d'excédent (Arrachis) vers le BP : + 98,5 K€ (recettes sur le BP)  
Une subvention exceptionnelle (Ormeau) du BP : + 93,9 K€ (dépenses sur le BP)

En investissement : le reversement de 31 K€ correspondant au solde de l'avance prévue initialement du BP vers le BA Champ de l'Ormeau.

# Budget Régie à autonomie financière

## Energies Renouvelables

Les ajustements de crédits sont uniquement liés aux amortissements pour 3,7 K€, dans le cadre de l'installation de panneaux photovoltaïques au Centre technique municipal de la Chamoiserie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 45

Nombre de membres présents : 42

Nombre de suffrages exprimés : 34

VOTES :

Pour : 33

Contre : 1

Abstentions : 8

Date de convocation : 07/11/2017

Présenté par Le Maire de Niort, Jérôme BALOGÉ (1),  
A Niort, le 13/11/2017

Le Maire de Niort, Jérôme BALOGÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A Niort, le 13/11/2017

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Maire de Niort, Jérôme BALOGÉ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/11/2017, et de la publication le 20/11/2017

A Niort, le 14/11/2017

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

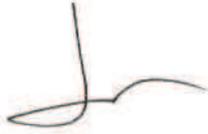
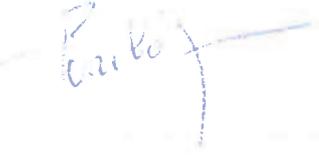
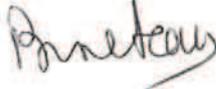
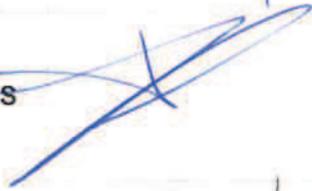


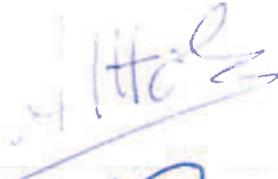
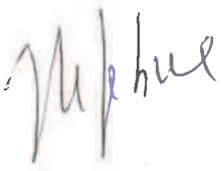
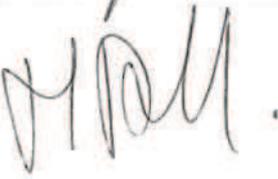
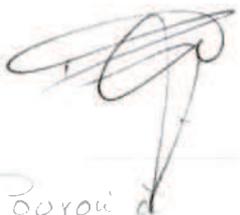
Pour le Maire de Niort  
L'Adjoint délégué

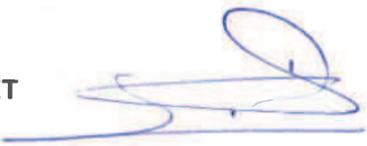
Alain GRIPPON

Séance du Conseil municipal du 13 novembre 2017  
Présidée par Monsieur BALOGE Jérôme

Objet :  
FEUILLES D'ÉMARGEMENT

NOM	Emargement	NOM	Emargement
Jérôme BALOGE		Jeanine BARBOTIN	
Alain BAUDIN		Elisabeth BEAUVAIS	
Valérie BELY-VOLLAND		Yamina BOUDAHMANI	
Carole BRUNETEAU		Jean-Romée CHARBONNEAU	
Christelle CHASSAGNE		Luc DELAGARDE	
Fabrice DESCAMPS		Dominique DESQUINS	
Pascal DUFORESTEL		Romain DUPEYROU	
Marie-Chantal GARENNE		Isabelle GODEAU	

NOM	Emargement	NOM	Emargement
Alain GRIPPON		Anne-Lydie HOLTZ	
Christine HYPEAU		Agnès JARRY	
Dominique JEUFFRAULT	Excusée	Monique JOHNSON	Pourvu Anne GODFRAU
Guillaume JUIN		Lucien-Jean LAHOUSSE	
Simon LAPLACE		Jacqueline LEFEBVRE	
Elmano MARTINS		Josiane METAYER	
Marie-Paule MILLASSEAU		Rose-Marie NIETO	
Michel PAILLEY		Fatima PEREIRA	Excusée
Eric PERSAIS		Alain PIVETEAU	
Christophe POIRIER	Pourvu D. PIVETEAU	Catherine REYSSAT	

NOM	Emargement	NOM	Emargement
Sylvette RIMBAUD		Nicolas ROBIN	
Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN		Nathalie SEGUIN	
Florent SIMMONET		Dominique SIX	
Marc THEBAULT		Elodie TRUONG	
Yvonne VACKER			

DM n°2 - budget principal.xml